

Bulletin de **LIAISON** de la Communauté métropolitaine de Québec

Volume 2 • Numéro 3 | Le 15 juillet 2005

LA CONFÉRENCE DES MAIRES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

Une nouvelle association est créée

Plus de 175 congressistes provenant du Québec, de l'Ontario et des huit états américains limitrophes des Grands Lacs ont participé à la 19^e conférence annuelle de l'Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Organisé par la Communauté métropolitaine de Québec, l'événement s'est tenu au Château Frontenac du 25 au 27 mai dernier.

Parmi les conférenciers de prestige à s'être adressés aux participants, notons entre autres le Premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, le ministre de l'Environnement du Canada, l'honorable Stéphane Dion, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, monsieur Thomas Mulcair, le président de la Communauté métropolitaine de Québec et hôte de la conférence, monsieur Jean-Paul L'Allier, les maires de Montréal, Toronto et Chicago, messieurs Gérald Tremblay, David Miller et Richard M. Daley, ainsi que les présidents canadien et américain de la Commission mixte internationale, le très honorable Herb Gray et monsieur Dennis Schornack.

Dans un geste de solidarité sans précédent du monde municipal face aux enjeux concernant l'avenir de cette ressource eau, les maires des municipalités riveraines de ce vaste bassin hydrographique ont également décidé de fusionner deux entités jusqu'alors distinctes, à savoir l'Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent et la Great Lakes Cities Initiative, pour créer l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Monsieur Richard M. Daley, maire de Chicago, a été élu président de la nouvelle association pour un mandat d'un an. L'association aura son siège social à Chicago, un bureau canadien à Toronto et éventuellement, un autre bureau à Québec pour desservir les municipalités riveraines de la portion québécoise du Saint-Laurent.

En assemblée générale annuelle, les maires ont finalement convenu d'une série de recommandations et d'actions susceptibles de bien faire valoir les intérêts des 40 millions de citoyens canadiens et américains vivant à proximité des eaux du système Saint-Laurent / Grands Lacs.

LE MARCHÉ PUBLIC DE L'UPA, LE MARATHON DES DEUX-RIVES ET ORLÉANS ÎLE OUVERTE

La CMQ contribue financièrement à la tenue d'événements métropolitains

La CMQ a contribué à la réalisation d'événements d'envergure sur son territoire. Ainsi, l'édition 2005 de Orléans Île ouverte, qui se tenait du 23 au 26 juin, a reçu une contribution financière de 8 000 \$. Quant aux fédérations de l'UPA oeuvrant sur les deux rives du fleuve, un montant de 10 000 \$ leur a été octroyé pour réaliser le projet Le Marché public de l'UPA organisé dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France, qui auront lieu du 3 au 7 août prochain. Enfin, la 8^e édition du Marathon des Deux-Rives s'est vu remettre un montant de 25 000 \$ pour l'activité qui se tiendra du 26 au 28 août 2005.

PLAN DES GRANDS ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un consensus métropolitain sur neuf grands enjeux

Le 16 juin 2005, le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec a adopté le Plan des grands enjeux (2005-2010) du développement économique de la CMQ. Ce Plan est le résultat d'une vaste consultation menée dans chacun des territoires de la CMQ suivie, à l'échelle métropolitaine, d'une assemblée réunissant près d'une centaine d'organismes oeuvrant en développement économique.

Les enjeux ayant fait convergence sont les suivants :

- le développement équilibré des territoires qui forment la CMQ et des liens entre eux;
- l'économie sociale;
- l'accueil des projets de développement économique et le développement durable;
- les changements démographiques et le marché du travail;
- la compétitivité et la productivité des entreprises;
- les infrastructures de transport et de télécommunication;
- le rayonnement international;
- le statut et le rôle de la Capitale;
- la diversification économique.

Chaque enjeu est appuyé d'orientations générales, d'axes d'intervention et de pistes d'actions énoncés dans le document dont on peut retrouver une copie sur le site Internet de la CMQ.

Un projet de suivi au Plan a aussi été adopté par le Conseil de la CMQ. Il prévoit notamment l'élaboration d'indicateurs de suivi et la tenue, à mi-terme, d'une nouvelle assemblée métropolitaine pour faire le point sur les enjeux.

La CMQ remercie les citoyennes et les citoyens du territoire ainsi que les représentants de la centaine d'organismes qui, par leur contribution au processus de consultation, ont permis que soit élaboré ce plan de travail.

SYSTÈME DE RAPPORTS SUR LA QUALITÉ DE VIE

Deux nouvelles études portant sur le territoire de la CMQ

Dans le cadre de ses travaux de planification, la CMQ s'est associée à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour la réalisation d'études portant sur la qualité de vie sur son territoire. Cette association financière et technique a donné lieu à la publication, en mai dernier, de deux nouvelles études riches en informations pour tous les intervenants du territoire de la CMQ.

La première, intitulée Société dynamique et changement social, examine les tendances relevées pendant les 10 dernières années au chapitre de la main-d'œuvre, des infrastructures communautaires et sociales, de l'engagement civique, ainsi que de la santé et de la sécurité communautaires. La CMQ se démarque des 19 autres agglomérations participantes dans cette étude par sa situation enviable au chapitre des mesures sociales, comme par exemple les places en garderie, le coût des études universitaires, les ressources dédiées à l'éducation ou la sécurité des milieux de vie.

La seconde étude, intitulée Croissance, économie et environnement urbain, met l'accent sur les tendances négatives qui touchent l'environnement naturel dans les 20 collectivités participantes depuis 1991. Une croissance économique soutenue mais moins vigoureuse que la moyenne de l'ensemble des agglomérations et la troisième plus forte concentration moyenne annuelle d'ozone sont quelques-uns des principaux constats de l'étude pour la CMQ. Ces deux études sont disponibles sur le site de la FCM à www.fcm.ca.

CONSULTATION SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN

La CMQ demande la parité avec Montréal

Dans le cadre des consultations menées par le ministère des Transports du Québec sur le financement du transport en commun, la CMQ a consulté les villes de Québec et de Lévis et leurs sociétés de transport (RTC, STL), ainsi que les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans pour connaître leurs attentes face aux mesures à mettre en place pour assurer le financement de leurs projets de transport en commun. Le constat est sans équivoque : les besoins financiers sont majeurs. Au cours des 10 prochaines années, les besoins pour le maintien et le développement du réseau se chiffreront à plus de 519 millions de dollars.

Réunie en conseil, la CMQ a fait consensus sur la nécessité d'obtenir de nouvelles sources de financement et d'appuyer les projets de transport en commun sur son territoire. En matière de financement, la CMQ réclame qu'au plus tard d'ici la fin décembre 2005, le gouvernement rende accessibles des revenus équivalents à la taxe provinciale de 1,5 cents sur l'essence pour le financement du transport collectif, comme cela se fait à Montréal. De plus, la CMQ appuie le versement aux sociétés de transport des villes de Québec et de Lévis de la totalité des droits d'immatriculation de 30 \$ perçus sur leur territoire respectif. L'imposition et le versement, à chacune des MRC, des droits d'immatriculation de 30 \$ perçus sur leur territoire ont également fait consensus à la CMQ.



**Communauté
métropolitaine
de Québec**

Bâtir. Dans un même esprit.

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La CMQ poursuit ses actions concernant le centre régional de compostage et la campagne d'information

En soutien au plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), la CMQ a entrepris une étude de faisabilité concernant le futur centre régional de compostage. Ayant pour objectif de valoriser, d'ici 2008, 60 % des matières compostables incluant les résidus verts et les résidus de tables, ce centre devra être opérationnel avant la fin de 2007. L'étude porte sur le meilleur agencement de technologies à retenir, les coûts, l'inventaire des emplacements répondant aux normes ainsi que sur le mode de collecte optimal en regard des habitats et clientèles visés. Ce mandat a été confié à la firme SOLINOV, qui le réalisera en collaboration avec la firme Tecslut. Le rapport est attendu en décembre 2005.

Par ailleurs, la CMQ a également donné le coup d'envoi au volet communication en mandatant la firme Triomphe pour élaborer une trousse d'outils de sensibilisation en prévision de la campagne d'information prévue à l'automne 2005. Triomphe travaillera en collaboration avec « La gang des 3R » dans ce projet. Cette campagne vise à faire connaître le PGMR et informer le public sur l'importance de participer activement aux mesures du plan de gestion. Plusieurs outils seront conçus à cet effet. Le premier est un guide d'information « grand public » qui sera distribué dans tous les foyers du territoire métropolitain (Rive-Nord). Ce guide inclura un bottin des organismes accessibles sur le territoire et actifs dans le domaine de la réduction, du réemploi et du recyclage. Ces outils seront aussi disponibles sur Internet. Enfin, un cahier de formation sera produit pour aider le personnel des municipalités à répondre aux questions posées par les citoyens.

Pour abonner un collègue, modifier un abonnement, recevoir la version électronique de ce Bulletin ou en commenter le contenu, veuillez vous adresser à : Bulletin de liaison, CMQ, 1130 route de l'Église, Sainte-Foy (Québec), G1V 4X6, par télécopieur au (418) 641-6545 ou par courriel à info@cmquebec.qc.ca.

www.cmquebec.qc.ca